

**Mémoire soumis dans le cadre des consultations  
sur le projet de Constitution du Québec**

Préparé par Jocelyn Lauzon de la nation Québécoise  
Et Pierre-Luc Gauthier de la nation Wolastoqivik

Soumis le 23 novembre 2025

## Projet de base de discussion pour une coalition entre les Premiers peuples et les Québécois

Tel que publié dans le quotidien Le Devoir le 27 juillet 2022

*Préambule : Suite à la publication du texte « Vers une coalition entre les Premières Nations et les Québécois? » publié le 21 juin 2022 (voir annexe), Journée nationale des Peuples autochtones, l'auteur et un membre des Premiers peuples ont débuté une correspondance. Dans le but d'initier une discussion entre nos deux cultures, nous écrivons ce texte en toute humilité, comme une possible base sur laquelle de vrais experts/organisations pourraient se pencher. Nous ne sommes que deux citoyens et nous agissons avec de bonnes intentions, sans consultation auprès des groupes mentionnés dans le projet. Nous ne prétendons pas représenter nos cultures, mais nous suggérons une base de discussion en tant que citoyens engagés provenant de ces cultures. Nous croyons que cette base de discussion pourrait mener à un texte qui devrait être inclus dans la nouvelle Constitution du Québec.*

Attendu que les cultures des Premiers peuples, Québécoise et Anglo-saxonne sur le territoire du Québec sont égales entre elles et qu'il ne devrait y avoir aucune compétition entre ces cultures.

Attendu que les Premiers peuples sur le territoire Québécois sont les suivants (par ordre alphabétique) : Anishinabeg, Atikamekw Nehirowisiwok, Eeyou Istchee, Wendats, Innus, Inuks, Kanien'kehá:ka, Mi'gmaq, Naskapis, W8banakiak et Wolastoqiyik.

Attendu que les cultures des Premiers peuples, Québécoise et Anglo-saxonne se considèrent entre elles comme les fondatrices du Québec moderne, sur ce territoire.

Attendu que les cultures des Premiers peuples sont menacées sur les territoires québécois, canadien, nord-américain et américain.

Attendu que les langues des Premiers peuples sont menacées de disparaître.

Attendu que la culture Québécoise est menacée sur le territoire canadiens et nord-Américains.

Attendu que la langue française de couleur québécoise est la langue commune, mais non-exclusive, sur le territoire du Québec.

Attendu que la tradition de nommer, dans les postes de prestige de la fonction publique Canadienne, des personnes pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles du Canada est vitale pour les communautés francophones du Canada afin de faire vivre la dualité linguistique au pays.

Attendu que la promotion d'une culture n'a pas à se faire au détriment de l'autre.

Il est proposé que le gouvernement du Québec s'engage à créer une commission parlementaire permanente consacrée aux enjeux autochtones.

Cette commission sera constituée d'une co-présidence (un(e) représentant(e) des Premiers peuples et un(e) représentant(e) Québécois(e)), ainsi que de 11 commissaires représentants chacune des 11 peuples autochtones du Québec.

Cette commission devra se pencher, entre autres, sur les objectifs suivants :

Promouvoir (à l'aide de programmes de financement garantis à long terme) toutes les cultures autochtones sur le territoire du Québec, incluant la valorisation de leurs langues, leur histoire, leurs créations artistiques, leur mode de vie, leur spiritualité et leur relation avec l'environnement.

Travailler avec le gouvernement du Québec à l'autonomie des Premiers peuples.

Travailler avec le gouvernement du Québec pour promouvoir la nomination de candidats autochtones pour des postes de prestige dans la fonction publique Canadienne et Québécoise pour lesquels ils ont les compétences nécessaires, tout en protégeant la place du français dans ces institutions.

Faire la promotion de l'embauche d'une masse critique de représentants des Premiers peuples au ministère de l'environnement du Québec.

Travailler en partenariat à une politique de protection de l'environnement.

Lors de discussions sur la mise en place d'une réforme menant à un mode de scrutin proportionnel au Québec, s'assurer qu'un nombre suffisant de sièges seront réservés à des représentants des Premiers peuples.

Amorcer des discussions sur un programme de réparation pour les Premiers peuples par la constitution d'un fonds, entièrement géré par des représentants des Premiers peuples, constitué à partir de revenus provenant de l'exploitation des ressources naturelles du Québec.

## Annexe

### **Vers une coalition entre les Premières Nations et les Québécois?**

**Tel que publié dans le quotidien Le Devoir le 21 juin 2022**

On veut protéger notre culture québécoise. Les Premières Nations veulent protéger leurs cultures menacées. Pourquoi ne pas créer une coalition entre nos nations? Pas une coalition paternaliste où les Québécois jouent les chefs d'orchestre, une vraie coalition où les parties y trouvent leur compte, dans le respect.

Quel en serait l'avantage pour les Québécois? Bénéficiaire de la sympathie anglo-saxonne, du préjugé favorable envers les cultures des Premières Nations; sympathie qui n'est certainement pas partagée pour les Québécois. De plus, obtenir également que les autochtones nommés à des postes d'envergure canadiens, comme celui de gouverneur-général ou comme juge à la cour Suprême parlent français, anglais et la langue autochtone du candidat choisi. Si ça veut dire nommer des candidats québécois, "ainsi soit-il". Il existe de très bons candidats autochtones trilingues, surtout au Québec, et ils pourront avoir leur chance. Finalement, on pourra aussi casser ce concept poussé par une partie de la majorité anglophone mettant en opposition les Québécois et les Premières Nations.

Quel avantage pour les Premières Nations? Loin de moi l'idée de parler en leur nom, mais voici certaines possibilités. Plutôt que de se voir toujours en marge de la majorité caucasienne, se trouver un partenaire avec un certain rapport de force, une majorité sur un large territoire démocratique, pour mener le combat de la diversité culturelle en partant par le Québec. Je comprends que les Premières Nations devraient ainsi s'associer avec un des assimilateurs du passé; ce qui n'est pas évident. Mais je les crois assez pragmatiques pour considérer leur avantage d'agir ainsi. Les ententes de la Baie James et de la Paix des Braves me rendent optimiste à ce sujet.

Par contre, les Québécois devront faire preuve d'une bonne foi exemplaire pour que les victimes d'hier s'associent à leurs bourreaux. Pourquoi ne pas s'engager dans la voie de la valorisation de toutes les cultures locales au Québec. Ça veut dire la culture québécoise et sa langue française, mais aussi les cultures des Premières Nations et leurs langues et les anglophones québécois et leur langue. Dans ce dernier cas, la valorisation veut surtout dire de contenir, sans dénigrer ou combattre cette culture admirable. Je ne mets par contre pas en question que la langue commune québécoise demeure le français.

Des bénéfices marginaux pourraient survenir d'une telle coalition. Le premier serait sans doute de diminuer la honte de ces nations les unes par rapport aux autres, étant donné l'histoire pénible de leur coexistence. Le 2e pourrait être l'apport des Premières Nations à un programme écologique québécois beaucoup plus vert; je crois qu'on a beaucoup de leçons à recevoir des Premières Nations en ce qui concerne le développement durable.

Ça pourrait aussi être un début vers un vrai programme de réparation pour les Premières Nations où je verrais bien nos ultra-riches, ayant bâti leurs fortunes sur l'exploitation de ressources naturelles en territoires autochtones, transférer (voir être forcés de transférer) leurs fonds cachés dans des paradis fiscaux vers un fonds d'investissement pour les Premières Nations.

Si un parti politique m'offre cette volonté de coalition entre Québécois et les Premières Nations, je vote pour lui cet automne.

Jocelyn Lauzon